



**LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR L'ORGANISATION D'UN FORUM,  
D'UNE EXPOSITION ET D'UNE MANIFESTATION COMMERCIALE  
EN CÔTE D'IVOIRE**

- une demande d'autorisation adressée au Ministre du Commerce ;
- une photocopie de la pièce nationale d'identité du Président du Comité d'Organisation ;
- une photocopie du Registre de Commerce ;
- une déclaration d'Existence Fiscale délivrée par la Direction Générale des Impôt ;
- un casier judiciaire daté de moins de trois (3) mois ;
- le type de la manifestation ;
- les dates ;
- le lieu, confirmé par une réservation ferme ou un titre de propriété du Promoteur ;
- le thème, les objectifs et résultats attendus ;
- la structure du Comité d'Organisation ;
- le prototype d'un stand assorti du prix et des éléments y afférents ;
- le plan de masse ;
- les assurances obligatoires qui couvrent l'espace (l'assurance responsabilité civile et l'assurance incendie) ;
- la liste indicative des exposants ;
- le Budget prévisionnel de la manifestation équilibré en dépenses et recettes ;
- la liste des partenaires et les sources de financement ;
- le programme de l'évènement ;
- une autorisation du Maire ou du Préfet ou du Sous-Préfet, d'organiser la manifestation commerciale dans la Commune ou dans la ou les localités non érigées en commune;
- toutes autres informations devant permettre une meilleure appréciation de la qualité de la manifestation.